



DECISION

Décision n°:

GB/ASM/AG/2024/ 244

Contrat de cession des droits d'exploitation de spectacle avec la Compagnie AFAG Théâtre

Lézards d'été 2024

Nous, Maire de la Ville de Senlis,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, portant sur la délégation consentie par le Conseil Municipal à Madame le Maire en vertu des articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Christine Robert, 1^{er} Adjoint au Maire, n°221 en date du 30 septembre 2020,

Considérant la nécessité de passer des conventions et contrats dans le cadre des Lézards d'été 2024,

DECIDONS :

Article 1 : la passation d'un contrat de cession des droits d'exploitation de spectacle avec la Compagnie AFAG Théâtre, située 24 rue de Jussieu, C/O C. TRENET – 76100 ROUEN, SIRET : 441 085 347 00041, dans le cadre de la programmation des Lézards d'été 2024.

Article 2 : Ce contrat est passé pour une représentation du spectacle « la Vraie Vie des Pirates », précédé d'un temps d'atelier d'1h30, le samedi 20 juillet 2024 après-midi, dans le Parc du Château Royal.

Article 3 : Conformément au contrat, la ville versera la somme de 2199.99€ sur présentation d'une facture après service fait sur la plateforme Chorus pro, à laquelle s'ajouteront les frais de repas et collation pour 4 personnes.

Article 4 : L'ampliation de la présente décision sera adressée à la Sous-Préfecture de Senlis, la Trésorerie Municipale et l'Intéressé qui dispose d'un délai de deux mois, à compter de la présente notification, pour saisir le Tribunal Administratif par courrier 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS, ou par l'application informatique télécours citoyen accessible via le site www.telerecours.fr.

Fait à Senlis, le 18 JUIL. 2024



Marie-Christine ROBERT

1^{er} Adjoint délégué aux Affaires Culturelles et à la Communication

Cette décision a été,

Reçue en Ss-Préfecture le : 18 JUIL. 2024

Notifiée à l'intéressé le : 18 JUIL. 2024

Publiée sur le site Internet de la collectivité : 19 JUIL. 2024